- 64230 -

Séance du 2 juillet 2026

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du /2026

L'an deux mille vingt-six, le 16 septembre à 20 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MOMAS se sont réunis en séance ordinaire, sous la Présidence de M Yannick LAFERRERE, Maire.

Étaient présents : Mmes VAN HUFFEL Natacha, SANNAC Stéphanie, DOMENJOT Sandrine, BOURDA Céline, FONSECA Bénédicte. Mrs CAMPAGNE Jean-Louis, DIEULLE Nicolas, ARETTE Jonathan (*arrivé à 21h30*), LAFERRERE Yannick, LAULHE-LOUSTAU David.

Absents excusés : BRANA Nathalie a donné procuration à Y. LAFERRERE, France CABALLERO a donné procuration à J. ARETTE *(arrivé à 21h30)*, MANOTTE Patricia a donné procuration à N. VAN HUFFEL, DARTIGUELONGUE Clément a donné procuration à J-L. LARQUE.

Secrétaire de séance : Natacha VAN HUFFEL

Compte-rendu du 2 juillet 2026 approuvé à l'unanimité.

Territoire d'Energie Pyrénées-Atlantiques (TE64) : entretien de l'éclairage public

D-2026-09-01

Le Maire rappelle aux conseillers que la commune bénéficie du service mutualisé d'entretien de l'éclairage public, organisés au travers d'un marché quadriennal arrivé à son terme le 30 juin 2026.
Celui-ci vient d'être renouvelé le 1er juillet 2026 pour une durée de 4 ans.
Pour Momas, la prestation de la convention portait sur la maintenance corrective qui comprend les prestations d'interventions de dépannages suivantes :

- sur points lumineux signalés en panne sur l'outil de déclaration des pannes,
- sur armoires signalées en panne sur l'outil de déclaration des pannes.

La formule comprend également les travaux de gros entretien (suite à accident, vandalisme, vétusté...).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de renouveler la convention portant sur la maintenance corrective,
- AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Vote : 13 voix pour

Création d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur le lac de l'Ayguelongue

D-2026-09-02

Monsieur le Maire fait part du souhait de l'ancienne municipalité de la création d'un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le lac de l'Ayguelongue.
Les services de la DDTM 64 (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), dans le cadre de l'appel à contribution de la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour l'élaboration du prochain Plan d'actions territorial de la stratégie nationale pour les aires protégées qui vise à recueillir les projets de création de nouvelles aires protégées qui seront lancées durant la période 2027-2030, relance la nouvelle municipalité pour savoir si ce projet est toujours d'actualité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- VOTE contre le projet de création d'une aire de protection du biotope sur le lac de l'Ayguelongue,
- AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Vote : 1 voix pour / 12 voix contre

Mise en ligne le : 27/10/2026 09:58 (Europe/Paris)
Collectivité : Momas
https://www.intramuros.org/momas/documents_administratifs/84433

Food Truck

Monsieur le Maire fait part d'une demande de Mme PEUGET qui a repris un commerce sur Arzacq depuis un peu plus d'un an, et qui s'agrandit avec l'arrivée d'un Food Truck nommé « Sur le pouce de Lili ». Elle propose des burgers 100% locaux, des tacos, kebab, panini, hot dog, desserts maisons, etc.
Elle souhaiterait pouvoir s'installer sur la commune, 1 soir par semaine, et pourrait également intervenir lors d'évènements.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,
- ACCEPTE que le Food Truck s'installe 1 soir par semaine sur la commune,
- AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Vote : 13 voix pour

Postes agent technique et agent d'animation – départ à la retraite

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'un des agents communaux qui occupe un poste d'agent technique et d'agent d'animation va faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier 2027.
Un courrier validant ce départ est attendu pour pouvoir procéder aux démarches de recrutement.

Questions diverses

Dossier M HRONSEK : échanges sur la situation de la propriété.

Plan communal de sauvegarde (PCS) : un plan de la commune divisée par secteurs d'adresses, est distribué.

Fin de séance à 21h42

Liste des délibérations

D-2026-09-01 TE64 : entretien de l'éclairage public
D-2026-09-02 Création d'un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le lac de l'Ayguelongue

Le Maire,



La secrétaire de séance,



Mise en ligne le : 27/10/2026 09:58 (Europe/Paris)
Collectivité : Momas
https://www.intramuros.org/momas/documents_administratifs/84433